

Magny-Cours

A nighttime photograph of a street in Magny-Cours. The foreground is a cobblestone-paved road. On the left, there's a sidewalk with a yellow flower box labeled 'N7' and a small sign. In the background, there are houses, trees, and streetlights illuminating the scene.

Septembre
2020

Bulletin Municipal

Photo : Jérôme Robert

SOMMAIRE

VIE COMMUNALE

● Sommaire	P 2
● État civil	P 2
● Le mot du Maire	P 3
● Engagements mandature	P 4
● Les Organismes	P 5
● Les Commissions	P 6
● Budget	P 10
● Distribution de masques	P 13
● Explication Pubs	P 13
● CCLA	P 14
● SYCTOM	P 16
● Bloc-notes	P 40

TRAVAUX

● Nièvre Habitat	P 18
● Lotissement du Curiot	P 18
● Fleurissement	P 18
● Maison des Associations	P 19
● La Station	P 20

COMMUNICATION

● Nouvelle boulangerie	p 21
● MSP	P 22
● Dr Filip	P 22
● Dr Victoroff	P 23
● Nouveaux outils Communication	P 24
● Coupon à déposer	P 25

ÉCOLE

● Reprise vue par un élève	P 26
● Gestion de fin d'année	P 27
● SIS	P 28
● Rentrée scolaire	P 29

VIE SOCIALE

● Cérémonies	P 30
● Magny Bouge	P 31
● Centre social	P 32
● RAMPE	P 32
● Ateliers Famille	P 32
● Micro-crèches	P 32
● Accueil de loisirs	P 33
● Portage de repas	P 34
● EHPAD	P 35

SPORT

● Funny Boots	P 36
● Zumba	P 36
● Marathon	P 37
● Gymnastique	P 38
● Badminton	P 38
● Cyclotourisme	P 38
● Football	P 39

État civil

NAISSANCES

Bienvenue à :

- Janice, Marilou, Sylvie BÉGOU, le 26 décembre 2019
- Emma, Rose POJE, le 30 décembre 2019
- Diego, Gérard, Laurent VALETTE, le 9 février 2020
- Kamélia MICHAUT GIRERD, le 18 avril 2020
- Juliano VIEIRA, le 24 avril 2020
- Pauline, Rosel SALARMES, le 16 mai 2020
- Simon HEULOT, le 22 juillet 2020

MARIAGE

Tous nos vœux de bonheur à :

- Carine, Evelyne COURAULT,
et Lionel, Claude, André MESSANI, le 8 août 2020

DÉCÈS

Nous ont quittés en 2019 et 2020 :

- Madame Berthe LABBÉ veuve DELAUNAY, le 28 novembre 2019
- Monsieur Michel, Rémy BROCHET, 16 décembre 2019
- Madame Simone MENETRIER veuve JOLIVET, le 26 décembre 2019
- Madame Colette, Nicole VARIN épouse LAMBERT, le 28 décembre 2019
- Madame Régina, Irène HABERER veuve GUIDAT, le 18 janvier 2020
- Madame Monique, Louise LAVEAU veuve ARNOUX, le 22 janvier 2020
- Madame Odette, Marguerite BUTEAU veuve GUICHENÉ,
le 29 janvier 2020
- Monsieur Roger, Antoine, Joseph POITOU, le 30 janvier 2020
- Monsieur Henri, Jean VINCENT, le 23 février 2020
- Monsieur Camille, André MELAINE, le 14 avril 2020
- Madame Marcelle, Fernande NICOLAS veuve BONNET, le 21 avril 2020
- Madame Aline THOMAS veuve GAUTHIER, le 24 avril 2020
- Madame Simonne, Lucienne, Andrée GIRAULT veuve LEFÈVRE,
le 20 mai 2020
- Madame Joséphine POLJANCE veuve MONTAGNON, le 2 juillet 2020
- Madame Marcelle BRETON veuve THIBAUT, le 24 août 2020
- Madame Jeanne, Mireille DESHAUTEURS veuve PRESTAT,
le 2 septembre 2020



TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS

Adductions téléphonique et eau potable
Assainissement collectif et autonome
Récupérateur d'eau de pluie

S.A.R.L. Travaux Publics des Amognes

SAINT BENIN D'AZY (58270) BP3 - ZA de la Badelle
NEVERS (58000) - 28 rue Gabriel Valette
tél. : 03 86 36 99 52 - fax : 03 86 68 94 30
mél. : tp.amognes@orange.fr

Remerciements à JYL et CHDU
pour leur participation

Impression : INORE GROUPE IMPRESSION - Tél. 03 86 71 05 70

Le mot du Maire

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Dans la dernière édition de notre bulletin municipal en janvier 2020, j'avais terminé mon édito comme le veut la tradition, en vous souhaitant une bonne et heureuse année. Je ne pouvais pas imaginer que, quelques semaines plus tard, nous serions touchés par ce terrible virus de la Covid-19. Depuis la mi-mars, toutes nos vies ont été bouleversées au fil des décisions gouvernementales avec notamment le confinement, qui aura été une période particulièrement difficile. Aujourd'hui encore, nous devons collectivement être vigilants en appliquant les préconisations qui sont faites et surtout le respect des gestes barrières.



Le 15 mars 2020, les élections municipales ont toutefois été maintenues et nous avons mis en place toutes les mesures de sécurité nécessaires pour un bon déroulement des votes et du dépouillement. C'est pour moi l'occasion de vous adresser, au nom de toute l'équipe municipale, nos sincères remerciements pour la confiance que vous nous avez accordée. Nous mettrons en œuvre notre programme dans le respect de nos engagements, comme nous l'avons fait dans la précédente mandature. Toutes les commissions sont maintenant au travail, même si nous avons connu une période délicate du mois de mars à la fin du mois de mai, le conseil municipal ne pouvant pas être installé.

Toutefois, pendant toute cette période difficile, il a fallu faire fonctionner les différents services et nous nous y sommes attachés avec pas moins de cinquante circulaires ministérielles à mettre en œuvre en six mois, soit plus de deux par semaine.

J'ai tenu à ce que tous les dossiers en cours puissent continuer à avancer durant ce début d'année, avec le soutien de la secrétaire de mairie, et vous trouverez dans ce bulletin vos rubriques habituelles, grâce au travail efficace de la commission communication dans un temps limité. Le budget a pu être préparé dans les délais, les travaux ont repris et plusieurs chantiers seront achevés rapidement. La rentrée scolaire s'est déroulée dans le respect des protocoles en vigueur.

Je tiens à remercier toutes celles et tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué à maintenir le cap malgré toutes les épreuves rencontrées et même si les efforts doivent être soutenus car nous sommes toujours dans des temps difficiles.

À l'instant où je termine ce « mot du maire », de nouvelles mesures vont être annoncées par le Président de la République et je souhaite vous rappeler que nous devons tous, collectivement et individuellement, redoubler de vigilance face à ce virus qui circule toujours activement.

Je vous souhaite le meilleur et surtout prenez soin de vous, mais aussi des autres.

Engagements de la mandature

Le précédent mandat s'est clos sur un bilan positif et le respect des engagements pris. Pour cette nouvelle mandature, le plus gros chantier prévu, dont l'étude a démarré, porte sur la réhabilitation du groupe scolaire. Il s'agit d'adapter les locaux aux besoins actuels dans un cadre plus pratique.

Outre ce premier projet, l'aménagement de la place de l'église et l'étude de la rénovation de l'espace sportif, ainsi que celle concernant des ateliers municipaux, sont au programme. Tout ce qui concerne les acquisitions foncières sera étudié et la revitalisation du centre-bourg également.

Les nouvelles entreprises, les commerces seront soutenus, de même que l'installation de nouveaux professionnels de santé à la MSP.

La commune continuera à entretenir les bâtiments communaux, elle installera des abribus et des supports à vélos (dans le cadre des liaisons douces) et améliorera encore le fleurissement du village.

Les économies d'énergie de la commune seront poursuivies.

Du côté de l'événementiel, l'animation de la vie culturelle et sociale sera redynamisée, avec l'organisation de manifestations à la « Station », la finalisation de la Maison des Associations et l'incitation au redémarrage des clubs sportifs.

Enfin, les rencontres et les rapports avec la population seront renforcés, la communication numérique améliorée.

Le nouveau conseil municipal



De gauche à droite :

Jérôme Robert, Julien Chatelain, Murielle Lang, Michel Rigaud, Sylvie Doridot, Sophie Dupré, Marc Jandard, Jean-Louis Gutierrez, Emmanuelle Courbez, Jean Smektala, Hélène Dessauny, Anne Gauthier, David Damichey, Céline Gauthier et Olivier Quenault.

Les Organismes

Membres du Conseil d'Administration du **Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)**,
outre le Maire qui en est Président :

Sylvie DORIDOT

Murielle LANG

Céline GAUTHIER

Jean SMEKTALA

La Commission des **Marchés à Procédure Adaptée (MAPA)** :

Titulaires

Jean-Louis GUTIERREZ, Maire (Président)
Sophie DUPRÉ, Adjointe
Michel RIGAUD, Adjoint

Suppléants

Emmanuelle COURBEZ, Adjointe
Marc JANDARD, Adjoint
Jean SMEKTALA, Conseiller municipal

Délégués au sein des assemblées délibérantes des **Établissements Publics de Coopération Intercommunale** :

Établissement	Délégués titulaires	Délégués suppléants
S.I.A.E.P. Allier-Nivernais (Syndicat gérant et distribuant l'eau potable)	Anne Gauthier Jean-Louis Gutierrez	Sophie Dupré Olivier Quenault
S.I.S. Saint-Pierre-le-Moûtier transports scolaires	Sylvie Doridot Sophie Dupré	
Commission locale d'énergie de Challuy Sermoise	Marc Jandard Michel Rigaud	
S.I.E.E.E.N. compétence gaz	Marc Jandard	
S.I.E.E.E.N. compétence éclairage public	Michel Rigaud	
S.I.E.E.E.N. compétence production électrique	David Damichey	
S.I.E.E.E.N. conseil en énergie partagée	David Damichey	
Correspondant Défense lien Armée-Nation	Hélène Dessauy	
GIP Territoires numériques Bourgogne-Franche-Comté	Emmanuelle Courbez	Jean-Louis Gutierrez
SYCTOM (Syndicat Ordures ménagères)	Marc Jandard Michel Rigaud	

Pour rappel, le S.I.E.E.E.N. est le Syndicat Intercommunal d'Énergies, d'Équipement et d'Environnement de la Nièvre, qui gère pour la commune l'éclairage public et le gaz.

Les missions du SIEEEN

*Aménager les lieux publics, distribuer de l'énergie, améliorer le confort et la sécurité,
traiter et valoriser les déchets ménagers, promouvoir les énergies renouvelables et développer l'e-administration*

Éclairage public, maîtrise de l'énergie et Service d'Informations Territoriales des Collectivités (SITEC)

Le SIEEEN accompagne depuis de nombreuses années la municipalité de Magny-Cours dans la gestion et la maintenance de son éclairage public. En 2018, le service Électricité interviendra sur les réseaux basse tension, l'éclairage public avec la mise en place de système LED, ainsi que sur les télécommunications à l'entrée sud de la commune, et également sur l'éclairage public à l'entrée nord.

Le Syndicat assure également, depuis 2011, un **accompagnement énergétique** à la commune avec l'appui d'un conseiller en énergie partagée du service Patrimoine et Énergies, qui propose plusieurs plans d'action en faveur des économies d'énergies. Magny-Cours a également mutualisé ses Certificats d'Économies d'Énergie avec le SIEEEN. La commune a rejoint dernièrement le **groupement d'achat d'énergies Bourgogne Franche-Comté pour le gaz et l'électricité**.

Le SITEC assure également l'**assistance informatique** de la commune depuis 2014, comprenant des visites curatives et préventives, la fourniture de matériels informatiques, une assistance à distance et sur site pour les logiciels métiers.

Quelques chiffres (TTC)

	Montant des travaux	Participation commune	Subventions et aides du SIEEEN
Entrée nord de la commune			
Éclairage public	99 000 €	34 000 €	65 000 €
Entrée sud de la commune			
Réseau Basse Tension	122 000 €	29 000 €	93 000 €
Éclairage public	99 000 €	34 000 €	65 000 €
Télécommunications	37 000 €	37 000 €	-

Syndicat Intercommunal d'Énergies, d'Équipement et d'Environnement de la Nièvre
7, place de la République - CS10042 - 58027 Nevers cedex
Tél. 03 86 59 76 90
Courriel : contact@sieeen.fr - <http://www.sieeen.fr>



Les Commissions

Par ailleurs, le Conseil municipal a créé sept commissions dont le maire fait partie.

Les conseillers ont choisi de participer à une ou plusieurs commissions. Ce sont des groupes de travail amenés à préparer la réflexion sur les différents sujets à traiter.

Les noms soulignés correspondent à la photo des conseillers.

FINANCES

ANIMATEUR



Jean-Louis GUTIERREZ,
Maire

MEMBRES



Emmanuelle COURBEZ, David DAMICHEY
Hélène DESSAUNY, Sophie DUPRÉ,
Céline GAUTHIER, Olivier QUENAULT

TRAVAUX

ANIMATEUR



Michel RIGAUD,
Premier adjoint

MEMBRES



Julien CHATELAIN, David DAMICHEY,
Marc JANDARD, Olivier QUENAULT



Chaque jour, les hommes et les femmes de Veolia s'engagent auprès des collectivités pour la préservation de l'environnement.

Collecte et traitement des eaux usées, nos équipes de Magny-Cours garantissent un service de qualité 24h/24h.

 eau.veolia.fr

Ressourcer le monde

 **VEOLIA**

ACTIVITÉS SOCIALES ET CULTURELLES

ANIMATRICE



Sophie DUPRÉ
Deuxième adjointe



Sylvie DORIDOT,
Marc JANDARD,
Jérôme ROBERT,
Jean SMEKTALA

COMMUNICATION



Hélène DESSAUNY, Anne GAUTHIER,
Marc JANDARD, Jérôme ROBERT

ANIMATION, SPORTS, LOISIRS

ANIMATEUR



Marc JANDARD,
Troisième adjoint

MEMBRES



Sylvie DORIDOT, Sophie Dupré, Murielle LANG,
Jérôme ROBERT, Jean SMEKTALA



L'association EMMAÛS NIÈVRE accueille des personnes en difficulté. La vente des objets qui lui sont donnés lui permet d'assurer son autonomie financière et elle ne bénéficie d'aucune subvention.

Pour les Ramassages et les Dons, la Communauté de Magny-Cours (03.86.21.22.13) vous accueille avec ses trente compagnes et compagnons du mardi au samedi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30. Pour vos Achats, le mercredi, vendredi et samedi de 14h00 à 17h30.

La Boutique de Varennes-Vauzelles (09.84.27.71.92) vous accueille du mardi au samedi de 10h00 à 17h30.



ETS GUILBAULT

58240 Saint - Pierre - le - Moutier

03 - 86 - 37 - 41 - 15



LE SAVOIR-FAIRE ET LES OUTILS POUR...

- Bureau d'études.
- Atelier de montage moteurs modulaire de 1600 m².
- Contrôle, métrologie, assemblage.
- Quatre bancs moteurs dont un asynchrone (génératrice).
- Banc de distribution, soufflerie culasse.
- Département électricité / électronique.
- Réalisation d'architecture électronique complète véhicule (faisceau / hardware / configurations / data-logging).
- Management system : distributeur officiel Magnetti Marelli Motorsport & Bosch Motorsport.
- Support technique, mise au point, exploitation.



MOTEUR DE VOS SUCCÈS !

400 MOTEURS PAR AN

80 VICTOIRES PAR SAISON
4 BANCS MOTEUR

... ÊTRE LE PARTENAIRE DE VOS SUCCÈS !

- Plus de 400 moteurs assemblés ou révisés en 2018.
- Des victoires et des podiums sur toutes les compétitions où nous sommes engagés.
- Des solutions sur-mesure adaptées à chaque programme.
- L'expérience des développements spécifiques au niveau de nos partenaires constructeurs.
- Victoires et podiums en WRX avec le Team Peugeot Hansen.
- Victoires et podiums en ERX et FRX avec le Team G Fors.
- Partenaire de Skoda Motorsport pour la motorisation des Skoda Fabia R5.
- Fournisseur officiel unique des moteurs WRC-R4.
- Fournisseur officiel et support des moteurs LM P3.
- Partenaire moteur des Lada Vesta et Peugeot 308 en TCR.
- Des moteurs en monoplace, en formules monotypes, au Trophée Andros, en Rallyraid, en course de côte...



CONTACT

ORECA - Département Moteur
Technopole du Circuit
58470 Magny-Cours
France



ORECA FOURNISSEUR MOTEUR
DE LA NOUVELLE ALPINE CUP ET DE L'ALPINE GT4

+ 33 (0)3 86 21 08 00

ORECA.COM



ANIMATRICE



Emmanuelle COURBEZ
Quatrième adjointe

ÉDUCATION



Anne GAUTHIER,
Sylvie DORIDOT,
Sophie DUPRÉ,
Murielle LANG

CONSTRUCTION, CADRE DE VIE, AMÉNAGEMENT



Julien CHATELAIN,
David DAMICHEY,
Hélène DESSAUNY,
Sophie DUPRÉ,
Anne GAUTHIER,
Céline GAUTHIER
Marc JANDARD,
Jérôme ROBERT



Gardiennage / Stockage Véhicules Haut de Gamme

06 70 88 66 49

- Supervision mensuelle (pneumatiques, batterie, niveaux...)
- Lavage complet intérieur/ extérieur
- Planification, gestion des entretiens, révision, contrôle technique

- Convoyage de votre véhicule
- Location pont et outillage
- Transactions et changements de carte grise

contact@la-conciergerie-auto.com

www.la-conciergerie-auto.com

Route du circuit – 58490 Saint-Parize-le-Châtel

Budget

Données d'ensemble sur la situation financière de la commune :

La population de Magny-Cours (1452 habitants) est en légère baisse en 2019 (- 3) mais nos dépenses augmentent moins vite que nos recettes et ce depuis plusieurs années.

1 : Dépenses réelles de fonctionnement (DRF) / population DGF :

2017	2018	2019
886,54 €	862,29 €	990,49 €

2 : Recettes réelles de fonctionnement (RRF) / population DGF :

2017	2018	2019
1 136,26 €	1 150,99 €	1 250,61 €

3 : Produit des impositions directes / population totale

2017	2018	2019
453,05 €	468,60 €	487,65 €

Taux d'imposition 2019 (inchangé depuis 1991) :

- Taxe d'habitation : 21,46 %
- Taxe foncière bâti : 11,16 %
- Taxe foncière non bâti : 31,99 %

4 : Dépenses d'équipement brut / population :

Investissement que la commune a réalisé dans les infrastructures dédiées aux habitants, regroupant ainsi les dépenses liées à l'acquisition de différents matériels, la réfection de voirie, l'aménagement des entrées nord et sud et la création de la maison des associations.

2017	2018	2019
199,76 €	253,72 €	1 495,48 €

5 : Encours de la dette / population :

Emprunts et dettes à long et moyen terme restant dus au 31 décembre.

2017	2018	2019
67,18 €	57,75 €	47,52 €

À ce jour, nous n'avons plus qu'un emprunt relatif à la construction de la maison médicale (jusqu'en 2024).

6 : DGF (dotation globale de fonctionnement) / population :

2017	2018	2019
57,18 €	51,44 €	44,99 €

Confirmation d'une baisse tendancielle du niveau de la DGF par habitant et donc un niveau de financement de l'État à l'habitant de plus en plus faible.

7 : Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement :

2017	2018	2019
24,39 %	27,10 %	23,28 %

Part de la dépense de personnel incompressible quelle que soit la population de la collectivité (7 temps complet, 1 temps partiel).

8 : (Dépenses réelles de fonctionnement + Remboursement de la dette) / Recettes réelles de fonctionnement :

2017	2018	2019
78,86 %	75,78 %	80,02 %

Marge d'autofinancement : c'est la capacité de la commune à financer l'investissement une fois les charges obligatoires payées. Plus le ratio est faible, plus la commune peut financer ses investissements par l'autofinancement sans avoir nécessairement recours à l'emprunt.

Acquisitions :

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Désignation du vendeur	Prix d'acquisition
Achat le 27/04/2019	Terrain à La Chaume Légaré	Consorts Évers	37 956,75 €

Spécialiste matériel **parcs et jardins**



Bois, jardin Motoculture

www.alabeurthe.fr

COSNE-SUR-LOIRE (58) Tél. : 03 86 26 82 50
MONÉTEAU (89) Tél. : 03 86 18 99 02
SAINT-FLORENTIN (89) Tél. : 03 86 43 43 10
VARENNES-VAUZELLES (58) Tél. : 03 86 57 31 27

Association

REV'ENCIEL

PARAMOTEUR

VOL DÉCOUVERTE

06 63 72 86 40

 REV'ENCIEL

Budget primitif (prévisionnel) 2020

FONCTIONNEMENT

Excédent cumulé pour 2019 de 2 192 251,95 € qu'il conviendra d'affecter en 2020.

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

RECETTES	RAPPEL CA 2019	PRÉVISIONNEL 2020	
PRODUITS DES SERVICES ET DU DOMAINE	81 102,26	64 770,00	1,90 %
IMPÔTS ET TAXES	1 203 502,00	1 188 224,00	34,90 %
DOTATIONS SUBVENTIONS PARTICIPATIONS	397 388,63	334 077,00	9,82 %
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	69 830,96	45 450,00	1,33 %
PRODUITS EXCEPTIONNELS	10 698,23	6 900,00	0,20 %
ATTÉNUATION DE CHARGES	53 359,15	20 484,45	0,60 %
OPÉRATION D'ORDRE ENTRE SECTION		2 428,00	0,07 %
RECETTES RÉELLES	1 815 881,23	1 662 333,45	
RÉSULTAT DE FONCT. REPORTÉ		1 742 666,55	51,18 %
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	3 548 700,00	3 405 000,00	100 %

LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES	CA 2019	PRÉVISIONNEL 2020	
CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL	369 549,90	708 910,00	20,82 %
CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILÉS	334 762,54	362 300,00	10,64 %
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	618 371,97	739 640,00	21,72 %
CHARGES FINANCIÈRES	2 263,27	1 900,00	0,06 %
CHARGES EXCEPTIONNELLES	13 168,98	00,00	0 %
ATTÉNUATIONS DE PRODUITS	100 082,00	100 082,00	2,94 %
OPÉRATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS		70 228,00	2,06 %
DÉPENSES RÉELLES	1 438 198,66	1 983 060,00	
DÉPENSES IMPRÉVUES	100 000,00	100 000,00	2,94 %
VIREMENT SECTION D'INVESTISSEMENT	1 257 498,00	1 321 940,00	38,82 %
TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	3 548 700,00	3 405 000,00	100 %

INVESTISSEMENT

Nous avons terminé l'année 2019 avec **un excédent cumulé de 136 014,60 € contre 760 935,20 €** en 2018. Il sera reporté en 2020. Les dépenses s'élèvent 2 160 873,26 € et les recettes à 1 535 952,66 €.

NOTRE SAVOIR-FAIRE
AU SERVICE DES PARTICULIERS



AGENCE ALLIER
1 rue Saint-Mayeul
03320 LE VEURDRE
04 70 66 42 38
www.colasetvous.fr



COLAS & VOUS
EMBELLISSEZ VOS EXTÉRIEURS

Avec son offre dédiée **Colas & Vous**, Colas met son savoir-faire au service des particuliers souhaitant aménager et embellir leurs espaces extérieurs :

Allées de jardin, allées de garage, aménagement de cours, emplacements de stationnement, terrasses, aires de jeux, ect.

0 805 210 805 Service & appel gratuits



LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

RECETTES	RAPPEL 2019	PRÉVISIONNEL 2020	
SOLDE D'INVESTISSEMENT REPORTÉ	760 935,20	136 014,60	4,14 %
PRÉLÈVEMENT SUR RECETTES DE FONCTIONNEMENT	1 257 498,00	1 321 940,00	40,25 %
DOTATIONS ET FONDS DIVERS	1 239 761,80	805 317,40	25,52 %
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	517 305,00	176 200,00	5,36 %
EMPRUNTS IMMOBILISATION ET AMORTISSEMENT	904 500,00	839 500,00	25,56 %
OPÉRATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS	00,00	5 228,00	0,15 %
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	4 680 000,00	3 284 200 00	100 %

LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

RECETTES	RAPPEL 2019	PRÉVISIONNEL 2020	
REMBOURSEMENT D'EMPRUNTS	15 900,00	17 300,00	0,53 %
IMMOBILISATION CORPORELLES	1 399 200,00	1 260 500,00	38,38 %
IMMOBILISATION EN COURS	976 900,00	1 704 972,00	51,92 %
INSTALLATIONS TECHNIQUES	2 288 000,00	299 000,00	9,10 %
MOINS-VALUE SUR VENTE	00,00	2 428,00	0,07 %
TOTAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	4 680 000,00	3 284 200 00	100 %

Budget assainissement 2019

C'est la commune qui gère ce service.

La principale recette est la taxe d'assainissement basée sur la consommation d'eau. Le montant de la taxe était de 1,04 € en 2018 et de 1,06 € en 2019. 68 129 m³ ont été consommés en 2018.

Exploitation :

L'excédent d'exploitation 2018 était de 47 818,61 €. Les dépenses 2019 sont de 181 243,71 € et les recettes de 186 374,81 €. **L'excédent** est donc de **52 949,71 €**, repris en 2020.

Investissement :

L'excédent 2018 se montait à 220 417,01 €. Les dépenses 2019 sont de 47 446,24 €, avec un reste à réaliser de 10 000,00 € et les recettes de 87 300,22 €. **L'excédent** est donc de **250 270,99 €**.



FONDERIE / FOUNDRY



USINAGE / MACHINING



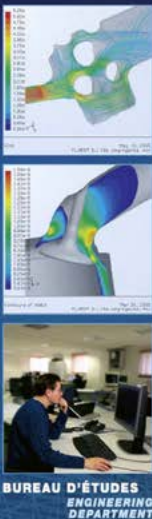
ESSAIS MOTEURS / ENGINE TESTS



CHÂSSIS / SPECIAL VEHICLES DEPARTMENT



ENDURANCE VÉHICULES
VEHICLE ENDURANCE



BUREAU D'ÉTUDES
ENGINEERING DEPARTMENT

danielson

Engineering

Technopôle - BP35
58470 Magny-Cours
FRANCE

commercial@danielson-eng.fr
www.danielson-eng.fr

Distribution de masques

Fin mai et début juin, les élus ont tenu des permanences pour permettre à la population de venir récupérer des masques en tissu (2 puis 3 par personne) répondant aux normes Afnor. Les enfants de plus de onze ans étaient également concernés. La livraison ayant été faite en deux parties, cela explique pourquoi la distribution a dû être renouvelée ! Ces masques sont lavables jusqu'à 50 fois à 60° pendant 30 minutes.

Si vous n'êtes pas allés les chercher aux dates de distribution, il est toujours possible de les retirer à la mairie aux heures d'ouverture.



Encarts publicitaires : explications

Cette année 2020 est plus que perturbée par la crise sanitaire de la Covid 19. Si toute la population a été touchée, à divers degrés, les entreprises ont payé une lourde contribution, due à toute la période de confinement.

La commune de Magny-Cours a l'habitude de faire appel aux entreprises avec lesquelles elle travaille pour leur demander de participer aux bulletins municipaux, en échange d'une publicité. Cette fois-ci, pour le bulletin de septembre (réduit) et de fin d'année, pas question de les solliciter : les encarts seront publiés gracieusement. C'est pour cela que vous en trouverez beaucoup par rapport au nombre de pages de septembre.

Nous espérons que ce geste symbolique maintienne les bonnes relations et puisse améliorer une situation difficile, en attendant une année 2021 placée sous de meilleures conditions.

Accessibilité
Aménagement de commerces

Plomberie
Salle de bain clé en main - Dépannage sanitaire

Assainissement
Raccordement collectif

Couverture
Toutes mécaniques - Ardoises

Chauffage
Toutes solutions de chauffage

Boutique

E.P.N. SARL

3 rue de Marigny
58160 Sauvigny Les Bois
sarl-epn@wanadoo.fr

03 86 68 60 99

"LA LYCÉENNE"
S.A.R.L.
Ecole de conduite
AUTO - MOTO - CYCLO

**4bis, RUE ERNEST RENAN
58000 NEVERS - AGR 151**

Tél. 03 86 61 33 47

NEVERS
Bureau et code ouvert tous les jours
09h00 à 12h00 - 14h00 à 19h00
le samedi
09h00 à 12h00 - 14h00 à 17h00

MAGNY-COURS
19, RUE DU PRÉ-MORAND - AGR 96
Bureau et code ouvert
le lundi de 18h30 à 19h30
le vendredi de 19h00 à 20h00

Installation des nouvelles équipes



De gauche à droite : J. Malus, J-L. Gutierrez, A. Garcia, T. Favarcq, E. Loctin, A. Lecour.

Le 6 juin dernier, les élus communautaires ont désigné leurs nouveaux représentants pour le mandat 2020-2026 :

- **Président : André GARCIA** - Maire de Saint-Parize-le-Châtel, en charge des finances et mutualisations.
- **1^{er} Vice-Président : Jérôme MALUS** - Maire de Saint-Éloi, en charge de l'aménagement.
- **2^{ème} Vice-Président : Jean-Louis GUTIERREZ** - Maire de Magny-Cours, en charge du développement économique.
- **3^{ème} Vice-Président : Alain LECOUR** - Maire de Sauvigny-les-Bois, en charge de l'environnement.
- **4^{ème} Vice-Président : Emmanuel LOCTIN** - Maire de Chevenon, en charge du cadre de vie et du tourisme.
- **5^{ème} Vice-Président : Thierry FAVARCQ** - 1^{er} adjoint de Mars-sur-Allier, en charge de la communication et de l'art de vivre.

Ces équipes nouvellement installées se sont déjà réunies à plusieurs reprises pour définir les grandes orientations de la collectivité, voter les budgets et travailler sur des projets structurants. Premier projet acté : la création d'un poste, à mi-temps, de coordinateur et animateur de réseau de lecture publique intercommunal (recrutement prévu pour le 1^{er} octobre 2020).

Pour rappel, les élus de Magny-Cours siégeant au Conseil Communautaire sont : Jean-Louis GUTIERREZ, Emmanuelle COURBEZ, Michel RIGAUD et Murielle LANG.



Hôtel du Circuit

à Magny-Cours



1 RUE DU LAVOIR - RN7
58470 MAGNY-COURS
03 86 58 04 88
www.hotelducircuit.com



MIROGLACE



Vérandas, Menuiserie Aluminium et PVC – Stores – Volets Roulants
Portes de Garages – Portes Automatiques – Devantures de Magasin

www.miroglace.fr Fax : 03 86 59 49 27
ZI Les Taupières – 134, rue F. Garnier
BP 90736
58007 NEVERS Cedex **03 86 59 92 12**

Magny-Cours et la CCLA

La CCLA soutient Magny-Cours sur divers projets tels que :

- Le recrutement d'un médecin au sein de la maison de santé d'ici à décembre 2021 (dispositif engagé par le PETR¹ Val de Loire Nivernais).
- Une étude de revitalisation du centre-bourg afin que la commune puisse définir et hiérarchiser les projets d'aménagements à mener sur le court, moyen et long terme pour répondre aux problématiques auxquelles elle est confrontée (lancement de l'appel à candidature à venir).
- La rénovation de l'ancienne école Saint-Vincent en une maison des associations (soutien financier via le Projet de Territoire intercommunal).
- La programmation de spectacles à La Station :
« Héroïnes » le 29/11 à 17h.
- En ce qui concerne la Fibre, les armoires sont installées et plus de la moitié des prises sont raccordables. Les travaux ont pris du retard (pandémie) mais on peut espérer la finalisation pour décembre.

1 Pôle d'Équilibre Territorial et Rural : créés par la loi du 27 janvier 2014, les PETR ont vocation à être un outil de coopération entre EPCI sur les territoires situés hors métropoles, ruraux ou non.

Covid-19 - Aide aux entreprises

Pour faire suite à la crise économique générée par le coronavirus, la CCLA travaille actuellement en étroite collaboration avec la Région Bourgogne-Franche-Comté sur la mise en place d'aides aux petites entreprises (0 à 10 salariés).

Ces dispositifs se concrétiseraient par des subventions à l'investissement matériel et immatériel, mais aussi par des aides à la trésorerie (fonds d'avances remboursables).

Toutes ces informations seront officialisées au cours du second semestre 2020 et publiées sur le site internet intercommunal :

www.cc-loire-allier.fr.

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter les services administratifs de la Communauté de communes.

Nous contacter

03 86 21 08 49

administratif@cc-loire-allier.fr



Communication

Depuis avril, vous pouvez retrouver toutes les actualités de la CCLA sur son site internet :

www.cc-loire-allier.fr

ou sur sa page Facebook
« CCLA : Communauté de Communes Loire et Allier ».



Création et maintenance
dans les domaines de l'Eau et de l'Assainissement
Electrotechnique, Automatisme, Hydraulique & Traitements

Z.A. La Badelle - 58270 SAINT BENIN D'AZY

Tél. 03 86 58 48 18

Fax. 03 86 58 55 39

Mail : sas.hydrelec@orange.fr

www.hydrelec-58.com

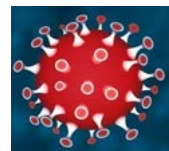


Le SYCTOM de Saint-Pierre-le-Moûtier

Information sur la collecte et le traitement de vos déchets



Gestion des déchets pendant la crise de la COVID-19



La crise sanitaire liée à la Covid-19 a bouleversé le quotidien de tous.

Cette crise inédite a bien entendu eu un impact direct sur les activités du SYCTOM de Saint-Pierre-le-Moûtier, dès la mise en place du confinement.

La collecte et le traitement des déchets étant considérés comme des services sanitaires essentiels, le SYCTOM a dû assurer la continuité du service public, tout en garantissant la sécurité sanitaire des agents et des usagers.

Nous vous présentons le dispositif mis en œuvre pendant cette période :

➔ MAINTIEN DE TOUTES LES COLLECTES AU PORTE À PORTE

Pour garantir la salubrité publique, les collectes des ordures ménagères, des biodéchets et des emballages-papiers ont été maintenues tout au long du confinement. Ce maintien a été possible grâce à la présence et au travail du personnel de collecte et des déchetteries du SYCTOM (faible absentéisme).

De plus, nos prestataires en charge du traitement ont également maintenu leurs activités : quai de transfert de Chantenay-Saint-Imbert géré par le SIEEN (qui reçoit l'ensemble de nos bennes de collecte), centres de tri de Rouy et d'Echalier (pour les sacs jaunes), l'usine d'incinération de Fourchambault (pour les sacs roses) et la plateforme de compostage de Rouy (pour les biodéchets).

Pour préserver la sécurité des agents, des mesures spécifiques ont été mises en place, dès le lundi 16 mars 2020, pour limiter les risques de contamination :

- ✧ Mise en place d'horaires décalés
- ✧ Désinfection des matériels 2 fois par jour (bennes, postes de conduite, poignées de porte, téléphones, GPS ...)
- ✧ Remise de gel hydroalcoolique
- ✧ Respect de la distanciation sociale
- ✧ Limitation du nombre d'agents par véhicule

LES BONS GESTES FACE AU CORONAVIRUS : OÙ JETER LES MASQUES, MOUCHOIRS, LINGETTES ET GANTS ?

COVID-19

Ces déchets doivent être jetés dans un sac poubelle dédié, résistant et disposant d'un système de fermeture fonctionnel.

Lorsqu'il est rempli, ce sac doit être soigneusement refermé, puis conservé 24 heures.

Après 24 heures, ce sac doit être jeté dans le sac poubelle pour ordures ménagères.

Ces déchets ne doivent en aucun cas être mis dans la poubelle des déchets recyclables ou poubelle «jaune» (emballages, papiers, cartons, plastiques).



Le SYCTOM remercie les nombreuses personnes et enfants qui ont témoigné de leurs encouragements à travers des messages et dessins posés sur les bacs.

Les équipes de collecte ont été très touchées par la reconnaissance de leur travail, tout particulièrement pendant cette période difficile.

Source : Ministère de la transition écologique et solidaire

→ MAINTIEN DE LA COLLECTE DU VERRE EN APPORT VOLONTAIRE

Notre prestataire de collecte (Entreprise MINERIS) a également assuré les collectes de l'ensemble de nos conteneurs à verre.

Nous avons observé une légère baisse des tonnages verre pendant la période du confinement sur notre territoire :

- 6 % par rapport à 2019 sur la même période.

(Conséquence notamment de la limitation des déplacements non essentiels pendant le confinement).



→ COLLECTE DES CONTENEURS TEXTILES SUSPENDUE

Le Relais, en charge de la collecte et du tri des textiles usagés, a été contraint d'arrêter ses activités pendant tout le confinement, et même au-delà.

Les habitants ont été invités à différer leurs dépôts, plutôt qu'à les laisser au pied des bornes textiles, pour éviter un risque sanitaire supplémentaire.

Merci d'avoir respecté cette consigne.



→ RÉOUVERTURE DES DÉCHETTERIES À COMPTER DU LUNDI 4 MAI 2020

Durant le confinement, seuls les déplacements pour raison de première nécessité étaient autorisés, ce qui excluait bien évidemment les voyages vers les déchetteries.

Les deux déchetteries du SYCTOM ont donc été fermées au public, à compter du lundi 16 mars, 12h00.

Les sites étaient accessibles uniquement aux professionnels et services techniques pour soutenir l'activité économique (accès sur rendez-vous).

Le SYCTOM a procédé à la réouverture progressive de ses deux déchetteries, à compter du lundi 4 mai 2020 :

- **Du 4 au 10 mai** : accueil uniquement des déchets verts et des gravats sur les deux déchetteries, ouvertes en alternance (2 jours d'ouverture par semaine chacune)
- **Du 11 au 31 mai** : ouverture des sites, toujours en alternance, mais pour tous les flux (suite à la réouverture de l'ensemble des filières de valorisation et d'élimination)
- **À compter du 1^{er} juin** : réouverture complète des deux déchetteries (**attention : modification des jours et horaires à compter du 1^{er} juin 2020**).



Les longues semaines de confinement ont été l'occasion de faire du tri, de bricoler et de jardiner ce qui a engendré une forte fréquentation, depuis la réouverture des sites.

Merci de respecter les gestes barrières et la distanciation sociale lors de votre venue sur les déchetteries. Le port du masque est recommandé.

**Modification
des jours et horaires
à compter du 1^{er} juin 2020**



	Déchetterie de Magny-Cours	
	1 ^{er} oct.>30 avr	1 ^{er} mai>30 sept
Lundi	Fermé	Fermé
Mardi	08h30-12h00 / 13h30-16h30	08h00-12h00 / 13h30-17h00
Mercredi	08h30-12h00 / 13h30-16h30	08h00-12h00 / 13h30-17h00
Jeudi	13h30-16h30	13h30-17h00
Vendredi	08h30-12h00 / 13h30-16h30	08h00-12h00 / 13h30-17h00
Samedi	08h30-12h00 / 13h30-16h30	08h00-12h00 / 13h30-17h00
Dimanche	Fermé	Fermé

CONTACT

SYCTOM de Saint-Pierre-le-Moûtier

9 rue de Maison Rouge - 58240 LANGERON
sycdomdesaintpierrelemoutier@yahoo.fr

☎ : 03 86 37 26 99

Pour toute information, consultez notre site internet : www.sycdomsaintpierre.fr

TRAVAUX

Nièvre Habitat

Rue du Pré Morand, à l'endroit où s'élevait l'ancien HLM, les travaux vont débuter pour construire un ensemble de logements individuels destinés à la location puisque c'est à nouveau Nièvre Habitat qui intervient. Ces pavillons (du T2 au T4) compléteront ainsi l'offre de résidence sur la commune.



Lotissement du Curiot



Les terrains mis en vente rue de Bel-Air dans le lotissement du Curiot continuent à trouver preneurs puisqu'il ne reste plus que deux parcelles disponibles. **Rappelons le prix attractif de 27 €/m².** Pour tout renseignement, contacter la mairie au 03 86 21 29 00.



Fleurissement

Malgré la période morose que nous avons traversée, les équipes techniques de la commune ont commandé puis planté les fleurs qui réjouissent ensuite nos yeux durant toute la fin du printemps, de l'été et du début de l'automne dans les massifs et les bacs. Cette année, le long de la rue du Pré Morand, les couleurs des différentes essences ont été arrangées pour créer une unité. Place de la Forge et rue du Vieux Magny, c'est le violet qui domine. Le résultat, comme à chaque fois, est très réussi.

prêts pour la révolution de la ressource
Une ingénierie engagée



INGÉNIERIE CONSEIL STRATÉGIQUE ASSISTANCE À MAÎTRE D'OUVRAGE ÉTUDES MAÎTRISE D'ŒUVRE ASSISTANCE TECHNIQUE FORMATION AUDITS	EAU & INFRASTRUCTURES HYDRAULIQUES ENVIRONNEMENT & DÉCHETS AMÉNAGEMENT URBAIN & TRANSPORT ÉNERGIES / TÉLÉCOMMUNICATIONS GOUVERNANCE & FINANCES PUBLIQUES	1400 collaborateurs dont 900 en France 70 ans d'expérience une présence dans 70 pays un réseau de +30 agences en France
---	---	--

SAFEGE SAS
AGENCE DE NEVERS
41 Boulevard du Pré Plantin - Bât. B
58000 NEVERS - France
Tél : 03 86 93 00 73 / Fax 03 86 93 00 74
WWW.SAFEGE.COM

SAFEGE
Ingénieurs Conseils

Horticulteur - Pépiniériste

Jean-Luc Renvoyé



SICHAMPS - 58700 PREMERY ☎ 03 86 37 92 80

La Maison des Associations

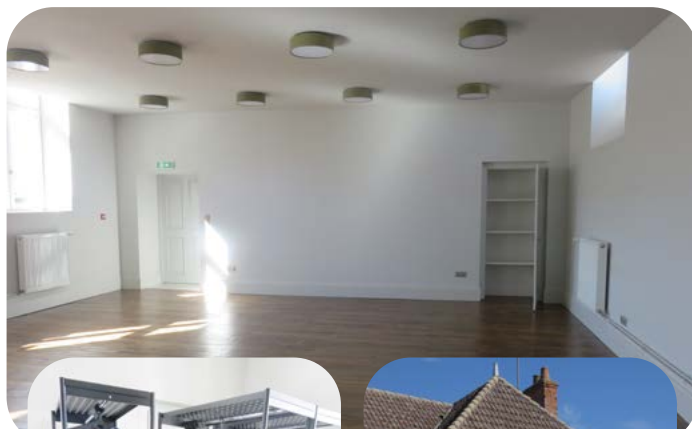
Les travaux de la Maison des Associations sont presque finis, et celles-ci pourront bientôt profiter de ce nouvel espace qui leur est destiné.

Chacune aura, en plus des installations communes, des placards pour ranger son petit matériel.

La pièce principale est équipée d'une douzaine de tables et de 48 chaises servant pour les réunions et les assemblées générales.

La cuisine est équipée et permet de préparer des collations.

Trois arbres seront plantés à l'automne à la limite du parking et de la cour.





*Formule coiffure
Salon mixte*

FORMULE COIFFURE

SYLVIE JANDARD

*Chèque Cadeau
Avec le service et le montant
de votre choix ; à offrir
pour toutes occasions.*





*Sylvie Jandard
Artisan
8, rue du Vieux Magny
58470 MAGNY-COURS
03 86 58 12 53*

La Station

Le nouveau bâtiment de La Station est maintenant terminé.

La commission des affaires culturelles travaille sur les futurs événements qui pourront s'y dérouler. Si vous avez des suggestions, merci de nous en faire part.

La programmation prévoit, dans le cadre des spectacles proposés par la CCLA, la pièce « Héroïnes », qui était déjà prévue au printemps. Ce sera le dimanche 29 novembre à 17h (sous réserve des autorisations).

Les problèmes de distanciation ne permettent pas d'organiser pour le moment des portes ouvertes et des journées d'inauguration officielle pour découvrir le lieu mais ce sera fait dès que possible.

En attendant, voici quelques photos pour montrer les réalisations intérieures et extérieures.



Nouvelle boulangerie à Magny-Cours

À côté de la pharmacie, les portes de la boulangerie Le Fournil de Cédric Rainon se sont ouvertes début juillet. À l'accueil, Olinka vous attend pour vous servir les produits maison.

Les horaires d'ouverture de la boutique vont de 7h00 à 13h00 le matin et de 16h00 à 19h00 le soir. Le jour de fermeture a changé depuis début septembre, c'est maintenant le lundi.

Cédric Rainon a déjà repris la boulangerie de Chevenon en novembre 2019. Des clients de Magny-Cours, qui se servaient chez lui, étaient demandeurs. Le pas a été vite franchi, et c'est ainsi que toutes sortes de pains et de gâteaux sont maintenant proposées sur place.



Vous trouverez des baguettes, des traditions, des tradigraines, des fleurs de blé (pour trois baguettes fleurs de blé achetées, une gratuite) et des pains plus spéciaux comme les bâtards, les boules, les pains aux céréales ou le pain complet sans oublier le pain de maïs le samedi. Ces pains se conservent bien et sont fabriqués maison à Chevenon avec le label Boulanger de France. Les farines, produites en culture raisonnée et certifiée, viennent de l'Allier, de la Minoterie Roche à Treban.

Côté sucré, une pâtissière, Sindy, est à l'œuvre au laboratoire de Chevenon. Elle prépare toutes les viennoiseries – croissants, pains au chocolat, brioches,... –, les tartes aux fruits de saison, les gâteaux classiques – éclairs, fraisier, framboisier, mille-feuilles, Paris-Brest, Forêt noire – mais aussi des « Délices » composés d'un biscuit dacquois et d'une crème parfumée (praliné, noisette, citron, ananas, noix de coco, chocolat blanc et framboise,...).

Tous ces petits gâteaux sont disponibles en part individuelle. Vous pouvez également les commander en gros gâteau à partager 48h à l'avance, y compris les Délices, à partir de 6 parts.

Pour terminer, la touche salée avec, tous les jours, les traditionnelles grillaudes, les quiches, les pâtés aux pommes de terre, les croissants au jambon, éventuellement les tartes au thon et le samedi les ficelles-apéro, au chorizo ou aux lardons-comté. Le midi, Olinka peut vous préparer à la demande un sandwich, jambon-beurre, rosette ou jambon-comté, accompagné d'une boisson non alcoolisée.

Il faut encore préciser qu'aucun de ces produits n'est congelé et que tout est bien fait maison.

**Pour commander
(48h avant), sur place
ou par téléphone au
03 58 07 09 96
ou 06 12 08 65 60**

SARL Marc PESAGLINI



PLÂTRERIE
TÉL.: 03 86 36 76 77
PEINTURE

Cloisons sèches – Faux plafonds
Revêtements sols et murs
Ravalement de façades – Isolation
Aménagement de combles

**MENUISERIES
BOIS - ALU - PVC**

Infos en bref de la MSP

- Départ en retraite du Dr Patrick LIÉGEOIS fin juin 2020, remplacé à mi-temps par le Dr Catherine VICTOROFF. Le Dr LIÉGEOIS complète le mi-temps jusqu'en fin septembre pour le relais de patientèle.
- La municipalité encourage l'installation de nouveaux personnels de santé puisque, par exemple, le bureau du nouveau médecin a été financé en partie par la mairie (bureau, table d'examen, chaises).
- La municipalité a aussi exonéré la maison de santé de son loyer durant la crise sanitaire.
- Toujours à la recherche d'un troisième médecin généraliste ainsi que d'un masseur kinésithérapeute
- Arrivée du Dr Andréi FILIP, dentiste, en octobre 2019.



La MSP s'engage dans des actions de santé publique :

- Une réunion publique sur le diabète a déjà eu lieu en 2018.
 - En 2019, une information sur le zona et la vaccination a été proposée, mais peu de personnes ont participé.
 - Une journée dépistage et information sur les risques solaires a été organisée à la MSP, avec la participation de la MSA en avril 2019.
- Le 18 août 2020, un dépistage du coronavirus a été proposé en partenariat avec la municipalité et l'ARS. Un franc succès puisque plus de 90 personnes sont venues se faire dépister.

N'hésitez pas à faire connaître les thèmes qui vous intéressent.

Un site internet est en cours d'élaboration.

Nouveaux horaires du secrétariat : 9h à 12h et 15h à 17h30 (03 86 21 88 00).

Une nouvelle procédure permet de faire une demande d'entrée en EHPAD. Un dossier unique et informatisé est envoyé à toutes les maisons de retraite, c'est une aide précieuse et un gain de temps pour les familles. Brigitte TINOT est en charge de cette procédure. Vous pouvez la contacter par le secrétariat et laisser vos coordonnées.

Brigitte TINOT, Coordinatrice de soins



Le **Dr Andrei FILIP** est arrivé mi-octobre de l'an passé à Magny-Cours. Il a commencé à travailler début novembre. Il lui a été facile de s'habituer à cette nouvelle vie et c'est tout naturellement qu'il s'est installé à proximité.

Après avoir effectué ses études secondaires, c'est à l'UMF (Université de Médecine et de Pharmacie) de IAȘI, deuxième ville de Roumanie, que le futur Dr Filip est admis. Passionné par la biologie et l'anatomie, il se tourne dès sa troisième d'études vers la stomatologie. Il obtient à la fin de la sixième année son diplôme de chirurgien-dentiste. Il a ensuite exercé à ce titre pendant deux ans dans une clinique d'urgences dentaires après y être resté comme assistant les deux dernières années de ses études.

Avant son départ pour la France, il a suivi des cours intensifs de français. Une fois arrivé, l'insertion totale lui a permis de progresser rapidement dans la langue française.

La pandémie l'a obligé à arrêter totalement son activité du 13 mars au 11 mai. Le Ministère de la Santé a envoyé un équipement suffisant en visières, bonnet, masques pour pouvoir exercer depuis dans des bonnes conditions de sécurité.

Les horaires du Dr Filip : lundi, mardi, jeudi et vendredi 9h à 12h.

Lundi 14h à 17h, mardi 15h à 18h, mercredi 14h à 20h et jeudi 15h à 18h.

Ces horaires sont également adaptables en fonction de la patientèle.

Le Dr Filip se laisse deux à trois ans pour bien s'installer avant de réfléchir à une extension ou une association éventuelle. Le travail lui suffit bien pour le moment !

Bienvenue au Docteur Catherine VICTOROFF



Le 1^{er} juillet dernier est arrivée à la Maison de santé pluridisciplinaire le Dr Victoroff, qui sera amenée à remplacer progressivement le Dr Liégeois qui a fait valoir son droit à la retraite.

Catherine Victoroff, originaire de la région parisienne, a eu très jeune, dès l'âge de 6 ans, la vocation de devenir médecin généraliste, et plus précisément médecin en campagne. Elle a fait ses études de médecine à l'université Pierre et Marie Curie (Paris VI), puis des stages d'externat à l'Hôtel Dieu, à l'hôpital Broussais et d'autres encore en région parisienne. À l'issue de ses études, comme nombre de jeunes médecins, elle a effectué des remplacements, ce qui lui a permis de connaître différentes conditions de travail.

Finalement, elle a opté pour un cabinet de l'Essonne où elle s'est associée avec trois autres médecins, toutes travaillant à mi-temps. Cela lui permet actuellement de poursuivre cette activité en aménageant sa semaine et d'assurer sa présence à Magny-Cours, en attendant une installation à temps complet.

« Si j'ai préféré la Nièvre, c'est pour des raisons familiales – j'y ai passé des vacances – et d'attaches locales. La possibilité, dans un premier temps, d'organiser mon mi-temps, les conditions d'exercice à Magny-Cours et le fait que ce soit une Maison de santé pluridisciplinaire expliquent ma décision finale d'installation. Les rapports avec le Dr Goux sont très cordiaux, l'accueil a été plus que chaleureux, le cabinet est très confortable et le matériel performant, même s'il faut se familiariser avec de nouveaux logiciels ».

Côté patientèle, malgré une certaine pression et les difficultés sanitaires actuelles, il est très motivant de rencontrer de nouveaux patients. Si cette patientèle est composée en majorité de jeunes en région parisienne, la population locale n'est évidemment pas la même, avec beaucoup plus de personnes âgées. Mais le Dr Victoroff assure également depuis quatre ans un suivi en EHPAD, ce qui lui a donné des connaissances supplémentaires et lui permet de bien évaluer l'état des malades.

Concernant la Covid 19, l'impact a été bien pire en région parisienne qu'ici, où nous avons été relativement préservés. Ceci explique peut-être qu'il est plus compliqué de bien faire comprendre l'importance des mesures sanitaires à respecter – port du masque, distanciation physique, désinfection des mains – pour nous-mêmes ou pour les autres, ainsi que la nécessité d'éviter par exemple poignées de mains et embrassades.



**nature
esthetic'**
beauté et bien-être au naturel

2 rue du Soufflet
58470 Magny-Cours
Tél. : 03 86 58 02 47

Retrouvez votre institut sur Facebook !

Soins du visage Épilations Relaxation Silhouette
Maquillage Soins des mains et des pieds





PHARMACIE DU CIRCUIT

Place de la Forge
58470 Magny-Cours

Tél. 03 86 21 88 55
Fax 03 86 21 88 60
phie-du-circuit@wanadoo.fr
www.pharmacie-du-circuit.com

Jean MOREAU
Docteur en
PHARMACIE

Du lundi au vendredi : 8h30 à 12h15 - 14h à 20h
Le samedi : 8h15 à 12h15 - 14h à 19h

Nouveaux outils de communication

La commission communication s'est donnée comme objectif de poursuivre ou d'améliorer les outils existants et de développer de nouveaux supports.

- Le traditionnel bulletin municipal auquel les habitants de la commune de Magny-Cours sont très attachés continuera d'être publié deux fois par an, avec un nombre de pages plus variable.
- Outre les neuf panneaux d'affichage des écarts, l'actuel panneau d'information, placé à l'entrée Nord du bourg de Magny-Cours ayant montré son utilité, l'installation d'un autre panneau à l'entrée Sud, de plus en plus empruntée par les habitants, est à l'étude.
- Le site Internet de Magny-Cours est en cours d'actualisation afin de permettre une utilisation optimale : **www.magnycoursvillage.fr**
- Une page Facebook vient d'être créée. Elle aura pour finalité de diffuser les informations essentielles et utiles à chacun sur la vie de notre commune (alertes sanitaires ou météo, manifestations culturelles, dates d'inscription à l'école,...).

Pour consulter cette page Facebook, tapez Village de Magny-Cours.

Cette page sera uniquement destinée à informer et ne recevra aucune réclamation.

- Dans la même finalité, nous souhaitons élaborer une liste d'adresses électroniques (e-mail) afin de pouvoir communiquer sur les événements et dates qui rythment la vie de notre commune pour un maximum d'habitants. Pour ce faire, les personnes désireuses de faire partie de cette liste peuvent transmettre leur courriel soit :
 - en inscrivant lisiblement leur nom, prénom, adresse postale et adresse mail sur une feuille déposée dans la boîte aux lettres de la mairie (ou le coupon p. 25).
 - en envoyant leur nom, prénom adresse postale et adresse mail à l'adresse électronique suivante : commagnycours@gmail.com

ATTENTION cette adresse est temporaire et n'est créée que pour centraliser l'ensemble des courriels.

Nous travaillons actuellement à la mise en place de ces outils afin de pouvoir rapidement donner la meilleure visibilité possible sur la vie de Magny-Cours.

La Commission Communication,
Hélène Dessauy, Sophie Dupré, Anne Gauthier, Marc Jandard, Jérôme Robert.



BET TRAMIER SARL
Génie Climatique et Fluides
47 bis, boulevard Maréchal de Lattre de Tassigny
58000 NEVERS
03 86 93 91 00
Courriel : bet.tramier@wanadoo.fr



NOUVELLE STATION DE LAVAGE
SUR VOTRE AIRE DE REPOS DE
MAGNY-COURS
Ouverture 24h/24 - 7j/7

STATION DE LAVAGE

HAUTE PRESSION EAU CHAUDE ASPIRATEUR TAPE TAPIS

CARTE D'ABONNEMENT
JETONS OU PIÈCES

Aire de repos AVIA de Magny-cours - 58470 Magny-cours - lavcar.magnycours@gmail.com



NOUVELLE CARTE

HOTEL – RESTAURANT
LE PADDOCK***

Service **midi et soir** 7 jours sur 7
Cuisine française avec des **produits frais et de saison**
Terrasse ombragée
Restaurant ouvert à la clientèle extérieure

Contact et réservation :
Tel : 03.86.21.22.33
@ : contact@hotelpaddock.com
Site internet : www.hotelpaddock.com

HOTEL * RESTAURANT**
LE PADDOCK

Changement de propriétaire :
GLORIA BOUREILLE
cède sa place à CÉCILE PERRIOT

SALON MAGNY'TIF *Mixte*

ouvert du mardi au jeudi
de 9h à 12h et de 14h à 18h

le vendredi de 9h à 19h non stop
le samedi de 8h30 à 16h non stop

**Couleurs, mèches, coupes, brushing,
chignons, nattes, coiffages.**

4, rue du Vieux Magny
58470 MAGNY-COURS

tél : 03 86 58 14 64

FACEBOOK : SALON DE COIFFURE MAGNY TIF



À DÉPOSER À LA MAIRIE (Boîte à lettres ou à l'intérieur)

Ou À ENVOYER À :

commagnycours@gmail.com

Je souhaite être inscrit sur la liste des adresses électroniques (e-mail) des habitants de la commune de Magny-Cours (cette liste restera à usage interne).

NOM :

PRÉNOM :

ADRESSE POSTALE :

.....

TÉLÉPHONE PORTABLE :

COURRIEL (MAIL):@.....

À : Date :

Signature :

ÉCOLE

La reprise vue par un élève

Pendant le confinement, je faisais mes devoirs le matin de 9h à 11h. C'était assez facile car l'ensemble était bien expliqué. Parfois je demandais un peu d'aide pour mieux comprendre des consignes. On restait en contact avec les photos de projets d'art visuel. Le seul inconvénient était que, parfois, SCOLNET "buggait".

À la rentrée après le confinement, j'ai trouvé que tout était très bien fait pour garder la distanciation physique (le mètre de distance) en classe (au début nous n'étions que huit), comme à l'extérieur. J'ai été très heureux de reprendre l'école.

Puis, au bout de deux semaines, des CM2 et des CM1 sont revenus. Les CM1 allaient à l'école le lundi et mardi et les CM2, eux, y allaient le jeudi et vendredi. Pendant que les uns étaient à l'école, les autres étaient chez eux en "télétravail". Les deux dernières semaines, tout le monde allait à l'école.

Moi, en tout cas, j'ai très bien vécu le confinement et la reprise de l'école.

Jean-Baptiste QUÉREL



Vente de Véhicules Utilitaires toutes marques

06 63 94 19 78

L'équipe Ellipse Auto vous accueille
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.
Le samedi, de 9h00 à 12h00.

ellipseauto@gmail.com

Route du circuit – 58490 Saint-Parize-le-Châtel

La Gestion du confinement et la reprise à l'école

L'apparition de l'épidémie de COVID 19 a obligé les enseignants et les municipalités à s'organiser après la fermeture des établissements et le confinement généralisé de la population décidés par le Président de la République à la mi-mars.

Toutefois, grâce à l'implication et au professionnalisme de l'équipe enseignante et des agents municipaux, les enfants des personnels exerçant une activité prioritaire, notamment les soignants, ont pu tout de même être accueillis à l'école : en effet, quatre enseignants se sont relayés pendant près de deux mois pour assurer en présentiel le suivi pédagogique de quelques enfants, de la maternelle au CM2, en plus du suivi à distance de tous les autres élèves. Pendant le temps de pause méridienne et la garderie du soir, c'est Claudia Durosier, agent communal, qui a assuré l'encadrement des enfants.

Tout au long de cette période difficile, le maire et l'équipe enseignante se sont rencontrés à plusieurs reprises afin de suivre l'évolution de la situation sanitaire et permettre aux enfants comme aux enseignants de l'école de travailler dans des conditions de sécurité optimales puis de préparer la réouverture de l'école élémentaire le 11 mai. La commune, soucieuse d'appliquer le plus rigoureusement possible le protocole sanitaire du Ministère de l'Éducation Nationale, a décidé, en accord avec l'équipe enseignante, de ne pas rouvrir l'école maternelle. Malgré le contexte difficile et anxiogène pour tous, elle a toujours eu à cœur de répondre au mieux aux besoins des familles. Un service de garde des enfants pendant les pauses méridiennes et le soir jusqu'à 18h a ainsi été remis en place

dès le 14 mai, grâce aux trois agents communaux. La majorité des enfants d'élémentaire ont progressivement retrouvé le chemin de l'école, en respectant scrupuleusement les consignes et en appliquant systématiquement le protocole sanitaire. Les petites et moyennes sections de maternelle (à part les prioritaires) ne sont pas revenues à l'école. L'année scolaire s'est achevée de manière inhabituelle, sans kermesse puisque l'Association des Parents d'Élèves a dû annuler tous les événements prévus. Néanmoins, les élèves de CM2 se sont vu offrir comme les années précédentes un dictionnaire par le maire le dernier jour de classe.



COUVERTURE - ZINGUERIE
Tél. : 03 86 61 41 92
Fax : 03 86 57 81 76

S.A.R.L. DOS SANTOS
12, route de Chaluz - 58000 SAINT-ÉLOI

R.C. Nevers B 353 065 204 - SIRET 353 065 204 00011

Groupama
Toujours là pour moi.

Sans rendez-vous

Mardi et jeudi de 08h45 à 12h00

Samedi de 08h45 à 12h00

Sur rendez-vous

Mardi et jeudi de 13h30 à 18h00

Vendredi de 08h45 à 12h00

Et de 13h30 à 18h00

19, place de l'Église - 58 240 SAINT-PIERRE-LE-MOÛTIER

Tél.* : 09 74 50 31 53

LE BON NUMÉRO

Pour tout déclarer et demander

*09.74.75.0272 Particuliers

*09.74.75.0273 Agriculteurs

*09.74.75.0274 Professionnels

*Prix d'un appel local à partir d'un fixe



INFOS

Horaires d'accueil :
lundi : 14h00 à 17h00
mercredi : 8h00 à 12h00

Adresse - Siège social :
Mairie
9 Route de Moiry
58240 MARS-SUR-ALLIER
Tél. : 03 86 58 16 91
Fax : 09 70 60 30 74
s.i.s-destpierre@orange.fr
SIRET 255 801 235 00037

Président :
Thierry FAVARCQ
06 63 84 04 26
thierry.favarcq@laposte.net

Vice-présidente :
Christine SINNIGER
06 21 16 44 66
christine.sinniger@orange.fr

Secrétariat :
03 86 58 16 91
s.i.s-destpierre@orange.fr

Le Syndicat des Transports Scolaires

LES TRANSPORTS SCOLAIRES

Le SIS de SAINT-PIERRE-LE-MOÛTIER est organisateur secondaire pour les circuits scolaires vers les écoles primaires et élémentaires du RPID (Regroupement pédagogique de Saint-Pierre-le-Moûtier), le collège « Les Allières » et les lycées et collèges de Nevers.

Les inscriptions se font **UNIQUEMENT SUR INTERNET** sur le site de la Région Bourgogne Franche-Comté : <https://www.bourgognefranche-comte.fr-transport-scolaires-Nievre-Inscription-et-suivi-de-dossier-en-ligne>. Les cartes de transport scolaire sont adressées directement aux familles **par voie postale**. En cas de problème, adressez-vous directement au siège du syndicat en Mairie de Mars-sur-Allier.

LES FOURNITURES SCOLAIRES POUR LE COLLÈGE LES ALLIÈRES

Le syndicat gère également les fournitures scolaires pour les familles qui le souhaitent. La distribution a eu lieu le **samedi 29 août 2020** dans le hall du **Collège Les Allières** de **8h30 à 13h30**.

Une nouvelle organisation avait été mise en place, toutes les personnes étaient masquées, le paiement s'effectuait d'un côté de l'entrée et de l'autre, les packs préparés étaient donnés au fur et à mesure, le contenu vérifié ensuite à l'extérieur. Le Conseil départemental a offert une clé USB aux élèves de 6^{ème}.




Château de Planchevienne

'LES ECURIES'

SALLES DE MARIAGES ET D'ÉVÉNEMENTS

WWW.CHATEAUDEPLANCHEVIENNE.COM

Conseils - technicité - Réactivité - Service



danielson
équipement

La formule gagnante !



Pièces détachées
pour la compétition

Tél : 03.86.21.22.55

www.danielson-equipement.com

La Rentrée scolaire

Malgré un contexte sanitaire encore compliqué, mardi 1^{er} septembre, la traditionnelle rentrée des classes a eu lieu pour 134 élèves répartis en six classes, de la petite section de maternelle au CM2. Les enfants ont fait connaissance de leurs enseignants et ont retrouvé leurs camarades. Les parents (masqués) ont pu les accompagner dans la cour où les enfants se sont rangés devant des panneaux indiquant leur niveau avant de rentrer en classe.

Cette année, l'équipe enseignante a été en partie renouvelée avec l'arrivée de nouvelles maîtresses. D'une part, Léa Bouysse et Émilie

Perez Petit sont en charge de la classe des CP-CE1 (avec 6 CP et 13 CE1). La première était l'année dernière en poste sur Nevers. Elle est actuellement en congé parental, et ce jusqu'en mars. Elle est donc remplacée par Émilie Perez Petit, rattachée à Saint-Pierre-le-Moûtier, en poste à Saint-Parize-le-Châtel l'an passé en maternelle. Elle a également assuré plusieurs années le niveau de CP. D'autre part, deux enseignantes se partagent la classe des 23 CE2-CM1 : le lundi et le mardi, ce sera Élisabeth Gamonet, habituée à faire des décharges de direction ou être sur des mi-temps et, le jeudi et le vendredi, les enfants

retrouveront Marie Boyer, qui est stagiaire en deuxième année. Coralie Moissonnier s'occupe d'une classe complète de 21 CP et Jérôme Minard reste avec les CM1-CM2 (23). Barbara Larguier demeure l'enseignante remplaçante de secteur rattachée au groupe scolaire de Magny-Cours. Du côté des maternelles, Christelle Daviot garde les petites et moyennes sections pendant que Sonia Tillier prend aussi des petites ainsi que les grandes, aidées par le même trio d'Atsems. Pour finir, la décharge de la directrice s'appelle Marion Fayet. Elle remplacera Sonia Tillier le vendredi.



Marie Boyer et Élisabeth Gamonet



Léa Bouysse et Émilie Perez Petit



Nadine Gadat, Virginie Baujard et Claudia Durosier : les Atsems





Cérémonies commémoratives du 8 mai et du 18 juin

Les circonstances n'ont pas permis les rassemblements habituels des anciens combattants et de la population.

Toutefois, la préfecture avait donné l'autorisation aux maires et aux adjoints de se retrouver, en respectant la distanciation physique, autour des monuments aux Morts. C'est ainsi que le Maire de Magny-Cours et ses quatre adjoints sont venus au cimetière le 8 mai et le 18 juin pour rendre hommage aux disparus de la commune, sans autre public.

La lecture des discours de Mme Geneviève Darrieusecq, Secrétaire d'État auprès de la Ministre des Armées, chargée de la Mémoire et des Anciens Combattants, a été faite par une adjointe, un autre adjoint a remplacé le porte-drapeau, un temps de recueillement a suivi avec une minute de silence, avant qu'une gerbe ne soit déposée.

Les cérémonies ont bien évidemment été écourtées et le traditionnel vin d'honneur n'a pas eu lieu.

Extraits des discours de M^{me} Darrieusecq :

75 ans après, alors que les derniers témoins vivants de cette histoire sont parmi nous, la mémoire de ces événements demeure. Nous nous souvenons avec ferveur des débarquements de Normandie et de Provence, de la libération de Paris, du courage et des sacrifices de tous les combattants de la liberté.

Aujourd'hui, nous nous remémorons les déchirures de notre continent et l'ampleur du désastre humain et moral. Ainsi, rassemblés, nous mesurons la valeur de la paix. Elle est notre héritage. Elle est la clé de voûte de la construction européenne. Elle est notre raison de vivre ensemble. Préservons-la !

L'Appel du 18 juin, c'était il y a 80 ans, jour pour jour.

L'Appel du 18 juin n'est pas le texte d'un soir, il est le début d'une épopée : celle de la France libre puis de la France combattante.



mygale
DEVELOPING TOMORROW'S TALENT

www.mygale.fr

@mygalecars f @mygale.cars @MygaleCars

entreprise bourgeot
électricité générale

Électricité générale • Climatisation
Courants forts • Courants faibles
QUALIFELEC E3-3

Membre du réseau Bourgogne Entreprise Accueil

33, rue Gambetta 58600 Fourchambault
Tél. : 03 86 90 17 70 • Fax : 03 86 58 92 95
E-mail : contact@entreprise-bourgeot.com
www.entreprise-bourgeot.com

Magny Bouge

Après la galette du mois de janvier, notre thé dansant, **une première avec Florence Pariot** pour assurer la musique, au mois de février, a connu un grand succès. Une soixantaine de personnes ont participé, des habitués de Florence mais aussi des habitants de Magny-Cours qui étaient tous ravis de notre nouvelle initiative car il n'y en avait jamais eu sur la commune. **L'équipe a décidé de reconduire cette manifestation l'année prochaine toujours au début février** (si les règles le permettent).



Nous avons été obligés, vu les conditions sanitaires, d'annuler notre marché du terroir et notre vide-grenier avec beaucoup de regrets. Nous espérons pouvoir faire nos raffles les 24 et 25 octobre et notre foire aux jouets au mois de novembre, le 22, en souhaitant avoir notre affluence habituelle, et toujours suivant les autorisations...

Notre bureau est reconduit à l'identique. Pour cette année bien particulière, il n'y aura pas d'assemblée générale.



Contacts

Présidente : Murielle

au 06 31 61 73 97

Secrétaire : Sylvie

au 06 67 25 43 81

(inscriptions manifestations)

Pour la location de tables, chaises et

vaisselle : Claude au 06 19 37 97 99

ou Daniel au 06 98 69 73 16.

Alain PERNES

Serrurerie - Portail - Balcons - Rampes d'escalier

Menuiserie Bois PVC - Stores - Isolation

Plaques de plâtre



Impasse des Jalons
La Garenne
58160 IMPHY

Port. : 06 84 33 82 16

Tél. : 03 86 23 10 50

Fax : 03 86 23 10 74

E-mail : alain.pernes@orange.fr

Siret : 448 202 994 00027

SARL TAXI du CHANTENOIS

José MARQUES *Gérant*

Christelle DEPATY



06 89 74 43 06

Lieu-dit : Mont-Crot 58240 CHANTENAY

CENTRE SOCIAL

Relais assistants maternels parents enfants

Le Relais Assistants Parents Enfants a repris ses activités le vendredi 26 juin 2020, pour le plus grand plaisir de tous ! Afin de s'adapter et de respecter au mieux le protocole imposé, l'extérieur a été de mise :

- Atelier jardinage,
 - Sortie au jardin de Marigny à Sauvigny-les-Bois,
 - Balade et pique-nique au CRAPA, de Varennes-Vauzelles.
- Des actions simples, au plus proche de la nature mais qui ont ravi petits et grands dans la joie, le bonheur de se retrouver après cette période d'isolement.

Au plaisir de se revoir à la rentrée !

Atelier familles

Samedi 18 juillet 2020, un atelier famille était organisé au Centre Social de Magny-Cours « **les Petits Créateurs** », en compagnie de Séverine et Fabienne.

Ce dernier avait pour thématique la réalisation d'un dentifrice, d'une lotion rafraîchissante et nettoyante et d'une pâte à modeler pour la douche.

Des produits d'hygiène naturels, sains et éthiques.

Axe éducatif, que la structure se plait à porter et à faire partager à ses usagers, petits et grands.

Cet atelier a marqué la reprise de ses actions et a répondu aux attentes et besoins des familles... il était temps de se retrouver... « Trop bien ! ».

L'envie, la joie, le partage, les sourires, le soleil étaient au rendez-vous en cette belle matinée pleine de richesses.

Micro-crèche Pomme de Reinette

Période spéciale également pour les petits de Pomme de Reinette, lors de la période de confinement.

La vie en collectivité a été interrompue mais les enfants sont revenus progressivement avec beaucoup d'enthousiasme.

L'occasion était bonne pour appliquer une certaine distanciation entre les enfants tout en créant des activités où la communication est travaillée autour de la voix, des gestes, des regards.

Tout un art de communiquer avec l'autre en évitant le contact physique pour les jeunes enfants.

De ce fait, la musique a été un projet adapté. Beaucoup d'enfants rentrent à l'école en septembre, ainsi il reste quelques places disponibles.

Pour tout renseignement :
nous contacter au 03 86 21 29 10.



ALSH extrascolaire (été 2020)

Petit aperçu de quelques activités de cet été !

L'Accueil de Loisirs de Magny-Cours et de ses environs a fonctionné du 6 au 31 juillet 2020. Ce sont **83 enfants différents** qui ont été accueillis cet été. L'équipe s'est organisée avec les mesures sanitaires du protocole ACM en vigueur et a mis en place diverses animations.

C'est ainsi que les petits ont pu voyager avec la création d'un passeport leur faisant faire escale sur le continent africain pour des comptines ainsi que des danses et chants de différents pays. Ils ont participé à la course aux avions et se sont amusés aux olympiades du rire ! Quant aux plus grands ils se sont exercés à un tour du Monde des sens, initiés au boomerang, ont pratiqué des jeux d'Amérique latine, d'Afrique comme le Dibeke (avec une balle) ou le Kho Kho d'Inde (proche du jeu du Loup), et encore d'autres jeux sportifs afin de s'entraîner pour des jeux olympiques !! Des intervenants ont également participé à l'ALSH avec proposition d'un Ball Bouncer (première approche de jeux de crosse ayant pour but de marquer des buts en respectant les délimitations du terrain), de séances de tir à l'arc...



ALSH des mercredis (à compter de septembre 2020)

L'Accueil de Loisirs des mercredis a repris son fonctionnement et ses activités depuis le mercredi 9 septembre. L'équipe d'animation accueille les enfants en deux groupes à savoir les moins et plus de 6 ans dans les locaux du Centre social. Des animations variées les attendent chaque mercredi. Cette année, l'équipe a décidé de proposer un abécédaire comme fil conducteur. Une lettre mise à l'honneur formant un mot et permettant aux enfants de s'amuser avec des pratiques en lien avec le mot du jour ! Voilà de quoi jouer, se défier, et s'amuser le temps du mercredi !

Venez vous inscrire dès à présent directement au Centre Social ou par mail à l'adresse suivante : c.s.magny-cours@wanadoo.fr

Nouveauté



Atelier d'expression théâtrale

Le Centre Social de Magny-Cours vous propose une activité de loisirs s'adressant aux enfants âgés de 8 à 11 ans. Cet atelier est proposé pour s'exercer à des jeux théâtraux et découvrir le plaisir de jouer ! Au travers de différentes situations, nous pourrions explorer la concentration, l'écoute, l'espace, les émotions ou encore l'imagination.

Dans le but du bon déroulement de l'activité, des inscriptions sont mises en place et le nombre de places est limité à 12 enfants. Possibilité de récupérer les enfants inscrits à la garderie périscolaire de Magny-Cours pour la pratique de l'atelier.

La saison 2020/2021 se prépare...

N'hésitez pas à faire remonter vos besoins, vos envies sur les ateliers, les activités, les services concernant les enfants, la famille, les adultes et les seniors.

Merci de prendre contact avec l'équipe du Centre Social

Accueil Renseignements et inscriptions

Centre social de Magny-Cours et de ses environs
31 rue du Vieux Magny
58470 MAGNY-COURS

Tél. : 03 86 21 29 10
03 86 58 42 06

c.s.magny-cours@wanadoo.fr
www.centresocialmagnycours.fr

 Centre Social
de Magny-Cours et des environs

Début de l'activité : le jeudi 17 septembre

Public : enfants âgés de 8 à 11 ans

Lieu : salle culturelle de Magny-Cours

Date : tous les jeudis soir de 16h45 à 17h45

(hors vacances scolaires)

Tarif : 100 € pour l'année

Renseignements : 03 86 21 29 10



Service portage de repas à domicile

Si vous rencontrez des difficultés pour faire vos courses ou pour confectionner vos repas, si vous avez besoin de repas adaptés à votre régime, si vous souhaitez votre maintien à domicile..., faites appel au Centre social pour le portage de repas à domicile.

Ce service est une aide complémentaire s'inscrivant dans la politique de maintien à domicile pour les seniors. C'est également un contact régulier avec une équipe à votre service. Il permet parfois de rompre l'isolement grâce au réconfort d'une visite quotidienne et dans certains cas d'alerter si nécessaire la famille et/ou les services d'urgence...

Toutefois, ce service de portage de repas à domicile est proposé à toutes les personnes qui en font la demande.

Le transport des plateaux repas est assuré par un véhicule frigorifique, en contrôlant et en respectant rigoureusement la chaîne du froid.

MENU :

Potage, hors d'œuvre, plat principal avec accompagnement, fromage ou yaourt, dessert ou fruit. Le pain n'est pas fourni.

Intervention sur les communes de : Magny-Cours, Challuy, Chevenon, Gimouille, Saincaize, Saint-Éloi, Imphy, Saint-Parize-le-Châtel, Sauvigny-les-Bois, Sermoise-sur-Loire.

Des possibilités de prise en charge existent en fonction de la situation et des ressources des bénéficiaires.

Menu du 14 au 18 septembre :

	MENU A	MENU B
LUNDI 14	Potage de légumes Carottes râpées vinaigrette Rouget saucisse Riz pilaf Vache qui rit Purée pomme mûre	Potage de légumes Pâtes au basilic Emoie de dinde au paprika Chou-fleur persillé Emmental Pomme du Verger
MARDI 15	Potage crécy Macédoine de légumes mayonnaise Hachis parmentier (PC) *** Yaourt nature Pêche	Potage crécy Taboulé libanais Escalope de porc sauce sauge Celeri braisé à la tomate Camembert Crème vanille
MERcredi 16	Potage poireaux p de terre Tomate vinaigrette Paupiette de veau au jus Haricots coco Petit fromage frais ail et fines herbes Tarte Flan	Potage poireaux p de terre Salade de p. de terre échalote Œufs brouillés Epinards béchamel Saint Paulin Poire
JEUDI 17	Potage de légumes Concombre persillé Colin meunière Purée de carottes Brie Yaourt nature	Potage de légumes Crêpe au fromage Sauté de dinde à la provençale Petits pois Pavé demi-sel Flan chocolat
VENdredi 18		



Pour tout renseignement sur le portage de repas à domicile, contacter le Centre social et demander Marie-Christine LACHASSEIGNE ou Didier COULON, agent de portage.

31, rue du Vieux Magny 58470 MAGNY-COURS - Tel : 03 86 21 29 10

DPC sarl
**DEPANNAGES
INSTALLATIONS**

**DÉPANNAGE
PLOMBERIE
CHAUFFAGE**

- Energies renouvelables
- Entretien chaudières
- Chauffage central
- Salle de bain
- Sanitaire

www.dpc-livry.com
 Chambon - 58240 LIVRY
03.86.37.20.96

CLEAN ROUTES 2000
Prestations de Nettoyage de Voirie

POGGI Philippe
 123 Rue Romain Rolland - 58160 GARCHIZY
Tél. 06.14.30.07.96 - Tél/Fax. 03.86.60.86.83
 Email : cleanroute2000@wanadoo.fr

**Courtigné
Environnement**

Fabricant de produits
 Pour l'environnement, la maintenance
 et l'hygiène depuis 1988
 Produits de Fabrication Française
 02.48.76.12.69
info@jacky-courtigne.fr
www.jacky-courtigne.fr

Absoluë RENAISSANCE
 LE RESTAURANT

www.absoluë-renaissance.fr
**Restaurant ouvert du mardi
jusqu'au dimanche midi**
 2, rue de Paris - 58470 MAGNY-COURS
Tél 03 86 58 10 40 - Fax 03 86 21 22 60
absoluë-renaissance@orange.fr

EHPAD Les Feuillantines

Magny-Cours, le jeudi 20 août 2020

Les Feuillantines veulent remercier l'ensemble des organisations, des professionnels, des particuliers, des familles, qui nous ont soutenus pendant cette période très difficile.

En effet, depuis le 11 mars 2020, lorsque nous avons dû interdire les visites, et confiner nos résidents en chambres, nous avons dû faire face à de nombreuses contraintes et difficultés. La solidarité nous a beaucoup aidés.

Tout d'abord, le matériel manquait pour notre personnel (masques, gants, surblouses, etc.), et malgré cela, ils ont réussi à garder la COVID-19 à l'extérieur. Je tiens à les en remercier.

Nos résidents se retrouvant dans leurs chambres, nous devons faire tout notre possible pour maintenir leur état physique et psychologique. Et nous devons faire avec uniquement l'équipe, puisque les intervenants extérieurs étaient interdits.

Les dons de tablettes ont permis d'organiser des rendez-vous « Skype » avec les familles, d'envoyer des messages, des photos afin de maintenir le lien social. Des jeux ont aussi été installés et ont permis de changer le quotidien.

Les dons de fleurs ont égayé les chambres et les espaces communs de notre établissement.

Les gourmandises ont mis du baume au cœur, à la fois à nos résidents, mais aussi à nos professionnels.

Aujourd'hui, la vie de notre établissement est revenue à la normale ou presque. Nos intervenants extérieurs sont de nouveau présents.

Les visites sont à nouveau autorisées, de 14h00 à 17h00 du lundi au dimanche.

Nous tenons à attirer votre attention sur le fait que seuls les gestes barrières, le respect des distanciations pourra nous permettre d'éviter que la COVID-19 n'arrive dans notre établissement.

Merci à tous de nous y aider.

Catherine GILET
Directrice



IMPRIMERIE
OFFSET, NUMÉRIQUE & GRAND FORMAT

A vos côtés pour une rentrée haute en couleur

INORE GROUPE
IMPRESSION

CATALOGUES • DEPLIANTS • FLYERS
PANNEAUX • BACHES • ADHESIFS

VARENNES-VAUZELLES - 03 86 71 05 70
www.inoregroupe.fr • contact@inoregroupe.fr

Autrement Dit...

Guillaume Page, Artisan Fleuriste
PLACE DE LA POSTE - 58490 SAINT PARIZE LE CHATEL

03 86 38 11 84

 Autrement dit Saint Parize - autrementdit.fleurs@gmail.com

Fleurs, Plantes, Cadeaux, Événement

Mais aussi...

Carterie, Relais Pressing, Transmission Florale, Entretien et Fleurissement de Tombes, Plants de fleurs (été), Sapin de Noël (Morvan), Atelier Art Floral, Livraison, Paiement CB à distance





Inscriptions à l'année :

1 Adulte : **45 €**

Couple : **70 €**

Enfants (moins de 16 ans) :

25 €

et tarifs spéciaux
pour famille (nous consulter).

Cours à la salle culturelle de Magny-Cours

le lundi et le jeudi

La date de reprise en septembre n'est pas encore fixée, elle n'aura de toute façon lieu qu'après la rentrée scolaire.

Renseignements :

● MARTINE :

03 86 58 04 11

● JEAN-FRANCOIS :

06 77 76 02 25

Email :

funnyboots@yahoo.fr

Funny Boots

Notre activité country, comme c'est le cas pour de très nombreux clubs, a été interrompue cette année, la raison bien entendu en a été la COVID 19. Aucun membre n'a été touché par le virus, c'est déjà une bien bonne nouvelle.

Notre bal du 18 janvier 2020 a affiché complet, nombreux sont les clubs qui ont partagé cette soirée.

Un sucré-salé a été organisé le 27 janvier 2020 afin de partager la galette des rois offerte par le Club les FUNNY BOOTS. Des clubs amis ont été invités et nous avons passé une excellente soirée dans la joie, la bonne humeur et la danse.

Nous avons dû arrêter les cours après la séance du 9 mars 2020 suite aux mesures sanitaires prises.

Notre bal du 29 avril 2020 a dû être annulé, cela devait être pour les FUNNY BOOTS l'occasion de fêter leurs 10 ans, nous pensons le faire en 2021 lors d'un futur bal dont la date n'est pas arrêtée.

Pendant cette période d'inactivité et de contrainte, nous avons pu maintenir un contact entre les membres du club et même, pour certains, nous rencontrer en suivant les mesures de prévention. Nous avons organisé un repas au restaurant en respectant les normes requises pour clore cette saison et ainsi rencontrer plus longuement celles et ceux qui ont pu y participer.

N'ayant pas la possibilité de réunir le club en entier autrement qu'à la salle culturelle de Magny-Cours, l'Assemblée générale a été reportée en septembre 2020

La reprise des cours aura lieu le lundi 7 septembre 2020 à la salle culturelle (2 cours gratuits) si la réglementation nous le permet.

La danse country est effectivement à la portée de tous, adolescents, adultes, seniors, et nous vous invitons à venir essayer sa pratique en nous rejoignant le jeudi soir à 18h pour les débutants, et les intermédiaires le lundi à 17h30.

Les cours du jeudi sont animés par Annie DELAVAUULT, les cours du lundi sont toujours assurés par notre Président, Jean-François COLLOT. Vous avez l'opportunité de venir assister gratuitement à deux cours pour vous faire une idée de cette discipline

Nous vous attendons nombreux si vous voulez partager un bon moment avec les FUNNY BOOTS !



Magny Zumb'

La saison a pris fin prématurément avec la crise sanitaire... Malgré tout, notre professeur a continué de mettre en ligne les cours de zumba.

Les cours de Zumba n'ont malheureusement pas été reconduits en septembre faute d'un nombre suffisant d'adhérentes. Depuis environ deux ans, les inscriptions diminuent et, au cours de l'année, le nombre de personnes présentes ne permet pas à l'association de perdurer.

Suite à l'assemblée extraordinaire du 6 juillet 2020, l'association MAGNY ZUMB a été dissoute, au plus grand regret de Brigitte TINOT, présidente et créatrice de l'association.



Le Nevers Marathon By Plus, qui aura lieu les 24 & 25 octobre 2020 est une chance unique de courir sur le circuit de Nevers Magny-Cours ! Au-delà de l'objectif sportif, c'est aussi l'occasion de découvrir les villes, les villages, les paysages et les monuments qui font la richesse de notre département, la Nièvre, au travers d'un parcours exceptionnel.

Il vous emmènera découvrir Magny-Cours, l'agglomération de Nevers, les châteaux des ducs et seigneurs de Bourgogne, la campagne nivernaise, le canal latéral à La Loire pour arriver face à La Loire à Nevers.

Magny-Cours fait partie des étapes majeures du Nevers Marathon ! La commune, qui accueille plus de 10 kilomètres de la course, mobilise tous ses administrés pour que le passage des coureurs soit PARFAIT !

La municipalité a réhabilité la station service de la RN7 historique en une salle de réception et de spectacles qui a conservé tous les attraits de l'ancienne station ! Le parcours a été modifié dans Magny-Cours afin que les marathonien y fassent un passage pour la découvrir.

Le Nevers Marathon a déjà hâte de retrouver les habitants de la commune qui seront aussi nombreux au rendez-vous que l'an passé pour soutenir les marathonien dans leur début d'épreuve !

Le programme :

Samedi 24 octobre :

16h00 Courses enfants

21h00 Départ de l'Ekiden

Dimanche 25 octobre :

08h00 Départ du Marathon

08h30 Départ du Marathon duo
(2 X 21,1km)

Organisation :



LA FRENCH RUN
ÉVÉNEMENTS

www.neversmarathon.com



@neversmarathon





Badminton : le Volant de Magny-Cours

Malgré cette année 2020 très particulière, à cause de la crise sanitaire que nous traversons, le Volant de Magny-Cours, club de badminton, a repris ses séances habituelles des lundis, mercredis et vendredis de 18h à 20h pour les adultes, alors que pour les jeunes, reprise éventuelle le mercredi 9 septembre de 17h à 18h selon les décisions du gouvernement.

La COVID 19 n'aura pas eu raison de la bonne humeur qui règne lors des séances du club, c'est pourquoi le nombre d'adhérents adultes reste élevé avec 42 personnes de + de 18 ans et 12 de - de 18 ans.

Concernant le tarif, il reste inchangé, soit 30€/an pour les adultes (+8€ d'entrée la 1^{ère} année) et 35€/an pour les jeunes. Rendez-vous à la salle du tennis couvert.

Alors n'hésitez pas à venir essayer gratuitement notre discipline, le temps de quelques séances avec prêt d'une raquette. Les habitués présents vous donneront bien volontiers tous les renseignements que vous voudrez.

La photo d'illustration est antérieure à la période de confinement...



Gymnastique volontaire

Les cours de gymnastique volontaire ont été interrompus au moment du confinement et n'ont pu reprendre avant la fin de saison en raison des mesures sanitaires.

Les 32 adhérents (dont 2 hommes) ont pu, cependant, déguster la galette des rois à la rentrée de janvier dans une bonne convivialité.

L'assemblée générale n'a pas eu lieu et se déroulera ultérieurement.

La rentrée prochaine (si la pandémie le permet) est prévue le mercredi 9 septembre 2020 avec Guillaume aux mêmes horaires :

19h-20h : Renforcement musculaire, étirements,...

20h-21h : Step, cardio boxing, fitness...

Les tarifs restent inchangés :

55 € 1 heure – 30€ (étudiant)

85 € 2 heures – 40€ (étudiant)

Toutes les séances se déroulent en musique et dans la bonne humeur !

Je reste à votre disposition pour tous renseignements (06 99 55 81 36) et vous attends toutes et tous à la rentrée.

La Présidente, Chantal Chevalier

Association cyclotourisme Saint-Parize-Magny-Cours

Avenue de la mairie

Saint-Parize-Le-Châtel

Courrier : Véronique LACROIX (présidente de l'association)

13 rue de l'Ouche 58490 Saint-Parize-Le-Châtel

Mail : vsauron.lacroix@wanadoo.fr

Tél : 07 81 71 70 94

Secrétariat : Catherine Lyons

Mail : christophe.lyons@orange.fr

Tél : 03 86 58 15 32

Bureau

Présidente : Véronique Lacroix

Vice président : Daniel Thévenot

Secrétaire : Catherine Lyons

Secrétaire adjoint : Nicolas Lyons

Trésorier : Anthony Morel

Trésorier adjoint : Élodie Lacroix

Délégué sécurité : Christophe Lyons

Football Club Sud Loire Allier 09

Informations concernant l'AG du 27 juin 2020

Tous les membres du FC SLA 09 étaient présents ainsi que quelques joueurs seniors et quelques jeunes malgré cette période spéciale due à la crise sanitaire que notre pays traverse.

Le Président Franck Jeandot remercie les communes de Saint-Parize et de Magny-Cours pour leurs investissements et l'écoute qu'ils portent à notre club. Il fait part de l'arrivée du nouvel entraîneur Maxime ROZIER, secondé par Aurélien HABOU, ainsi que le retour au club d'Olivier MACHECOURT et leur souhaite la bienvenue.

Le Président regrette qu'au niveau extra sportif (brocante, raffles, barbecue...), nous n'ayons pu organiser cette saison, à cause du COVID 19, tout ce qui était programmé, afin d'avoir des rentrées financières pour notre club.

Le Président remercie Christophe JEANNIN pour avoir organisé (avant l'arrivée du COVID 19) le samedi 15 février, la rencontre entre l'AS Saint-Étienne et le FC Issy-les-Moulineaux, respectivement leaders des deux groupes de division 2 féminines, qui se sont affrontés amicalement pour préparer les échéances futures des championnats respectifs. Les deux clubs sont en bonne place pour accéder à la division 1 en fin de saison et avoir le droit de se mesurer à l'Olympique Lyonnais ou le Paris Saint-Germain.



La nouvelle équipe dirigeante se compose ainsi :

Président : Francis BALACÉ
Co-Président : Ludovic BARBIER
Vice-Président : Franck JEANDOT et Pascal CHAMPION
Secrétaire : Yvette DEVOUCOUX
Trésorier : Patrick BON
Commissaires aux comptes : Chantal CHEVALIER et Christian DUMAREST
Membres du bureau : Thierry DEVOUCOUX, Bernard GAUVIN, Élodie MARCEAU, Anais BON, Axel DEROUET, Corentin DEVOUCOUX.

Franck JEANDOT a remercié Jean-Louis GILBERT, et sans oublier son épouse Colette, pour tout le travail effectué depuis plusieurs années en leur offrant un présent.



CONTACT

Franck JEANDOT

06 62 45 65 28

E.mail : sudloireallier09.fc@bourgogne-foot.fr

La rencontre fertile en buts (score de 5 à 4 pour Issy-les-Moulineaux) a conquis le public venu en nombre (environ 400 spectateurs) par la qualité de jeu et l'engagement. Les joueuses, staffs et présidents des deux clubs ont vraiment été des promoteurs du football féminin par la disponibilité et la gentillesse des uns et des autres. Parmi les spectateurs attentifs, Madame la Conseillère départementale, Madame la Présidente du district de la Nièvre, les maires des deux communes (Magny-Cours et Saint-Parize-le-Châtel) ont apprécié le spectacle offert. Une vingtaine de bénévoles du club a participé à la bonne organisation de l'après-midi. Tout un symbole, le coup d'envoi a été donné par Madame la Présidente du District et Madame la Présidente du club d'Issy les Moulineaux et le match a été arbitré par Océane Brossard.



Notre club a compté pour la saison 2019-2020, 128 licenciés répartis entre près de 70 jeunes de U6 à U18 et seniors.

Cette année, notre club a effectué un changement au sein du Bureau, deux postes étaient à pouvoir, Stéphane PANNETRAT et Jean-Louis GILBERT étant démissionnaires.



De gauche à droite : Ludovic Barbier - Francis Balacé - Franck Jeandot - Pascal Champion



HORAIRES DE LA MAIRIE

La Mairie est ouverte au public :
du lundi au samedi, le matin, de 9h à 12h,
ainsi que le mardi et le jeudi après-midi, de 14h à 18h.
Tél : 03 86 21 29 00 Fax : 03 86 58 03 91.



HORAIRES D'OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque municipale est ouverte au public :
tous les mercredis de 14h à 17h
et les samedis de 9h à 12h.

HORAIRES DÉCHETTERIE

La déchetterie de Magny-Cours est ouverte au public :
• du mardi au samedi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h de mai à septembre,
• du mardi au samedi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30 d'octobre à avril.
FERMÉE LE LUNDI ET DIMANCHE. Tél : 03 86 21 21 40



RAMASSAGE D'ENCOMBRANTS

Le Syctom de Saint-Pierre propose un service payant de ramassage des encombrants à domicile (limité à 3 m³/foyer) au tarif de 15 € le premier m³, 10 € les 2^{ème} et 3^{ème}.

DÉPÔTS ILLICITES

Par arrêté municipal n°31/18 du 5 juin 2018, il a été décidé que toute personne ayant déposé des déchets sur le territoire communal devra payer leurs frais d'évacuation. Le montant de l'amende est de 150 €.

TRI SÉLECTIF

Un point de collecte est à disposition des usagers dans les locaux de la mairie pour :
• les piles et les accumulateurs,
• les cartouches d'encre,
• les téléphones
• les ampoules et les stylos.

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes filles et garçons doivent se présenter à la mairie de leur domicile pour se faire recenser au cours du mois de leur 16^{ème} anniversaire.
Se munir du livret de famille.

REPAS DES PERSONNES ÂGÉES

Le repas offert par le C.C.A.S. pour les personnes de plus de 65 ans aura lieu le **dimanche 6 décembre 2020** à partir de **midi** à la salle culturelle (en fonction des règles sanitaires en vigueur).



ARBRE DE NOËL DES ENFANTS

L'arbre de Noël de la Commune aura lieu à la salle culturelle le **dimanche 13 décembre 2020** à partir de **14h30** (si autorisation de rassemblement). Tous les enfants jusqu'à l'âge de 10 ans recevront un cadeau ainsi que des friandises.

NUMÉROS D'URGENCE

Cabinet médical :03 86 21 88 00
SAMU 58 - URGENCES :15
Pompiers :18
Gendarmerie (17) :03 86 90 77 70
Centre Anti-Poisons :01 40 05 48 48
Commissariat :03 86 60 53 00

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Les poteaux d'éclairage public ont été numérotés par le S.I.E.E.N.. Dans la mesure du possible, si vous avez connaissance d'une panne, veuillez communiquer le numéro inscrit sur le poteau au secrétariat de mairie.

PASSEPORT - CARTE D'IDENTITÉ

Pour l'établissement des passeports, vous devez désormais vous rendre dans une mairie possédant une borne biométrique comme Nevers, Saint-Pierre-le-Moûtier, Decize ou Varennes-Vauzelles. Depuis le 22 mars 2017, vous devez également vous rendre dans une de ces mairies pour l'établissement des cartes d'identité. NB : certaines mairies vous reçoivent uniquement sur rendez-vous. Vous avez la possibilité de pré-remplir votre demande en ligne. Pour toute information : www.demarches.interieur.gouv.fr. Depuis le 1^{er} janvier 2014, les cartes d'identité des personnes majeures sont valables 15 ans. Le délai reste inchangé pour les mineurs (10 ans).

CARTE GRISE

Les demandes de carte grise ne peuvent plus être déposées en mairie. Les démarches se font maintenant uniquement sur le site www.ants.gouv.fr. Ce site est aussi valable pour la délivrance des permis de conduire.

LUTTE CONTRE LE BRUIT

Pour le confort de chacun, conformément à l'arrêté préfectoral n° 2017-P-2817 du 21 mai 2017, le Maire rappelle aux habitants de Magny-Cours que les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou de matériels sonores tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h,
- les samedis de 9h à 12h et de 14h à 18h30,
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

ANIMAUX DOMESTIQUES

Les propriétaires ou possesseurs d'animaux domestiques sont tenus de prendre toutes les dispositions pour éviter une gêne dans le voisinage. En cas de non respect de ces mesures, la loi n° 99-5 du 6 janvier 1999 autorise le maire à faire placer tout animal présentant un danger, dans un lieu de dépôt adapté, aux frais de son propriétaire ou gardien.

ANIMAUX DANGEREUX

À NOTER : La loi n° 2008-582 du 20 juin 2008 a renforcé les mesures de prévention et de protection des personnes contre les chiens dangereux.

Les propriétaires de chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie doivent posséder un permis de détention délivré par la mairie après avoir suivi une formation et obtenu une attestation d'aptitude. Cette attestation sera à remettre en mairie avec le passeport européen, la carte d'identification, le certificat de vaccination antirabique, l'évaluation comportementale du chien et une attestation d'assurance « responsabilité civile ».

NOUVEAU

La commune met gratuitement à disposition des propriétaires de chiens des sacs destinés aux déjections canines, à récupérer à la mairie. Vous trouverez également un distributeur au coin de la rue des Écoles.

Toutes les manifestations prévues, communales ou associatives, sont sous réserve, en fonction de la réglementation sanitaire et des autorisations préfectorales.